

La création des bâtiments d'utilité publique



MONS — L'Université. École Normale. — Maison du Directeur.

Dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, la Belgique adopte une nouvelle stratégie de défense centrée sur Anvers. La loi du 8 mai 1861 prévoit un important budget pour la destruction des remparts de Mons qui doivent donc être démantelés pour ne pas servir de point d'appui à un ennemi éventuel. L'État et la Ville se mettent d'accord dans une convention datée du 8 juin 1862.

Cette carte postale montre des enfants désœuvrés devant les grilles de l'École normale vers 1900.
© G. Waelput

Dès le mois de juin 1861, les autorités militaires entreprennent une démolition partielle dans le but de mettre la ville hors d'état de défense. La Ville, quant à elle, s'attaque à la destruction des remparts entre le mois d'août 1862 et le mois de juin 1865. Au total, la cité récupère une centaine d'hectares qui permettent la création de nouvelles voies de communication comme les boulevards et la construction de bâtiments d'utilité publique.

Très en vogue au XIX^e siècle, la pensée des hygiénistes peut se résumer en trois mots : l'air, l'espace et la lumière. Les édiles montois adhèrent à ce courant de pensée et ils l'intègrent dans un vaste programme de constructions dans des domaines aussi variés que l'enseignement, la santé, le bien-être, les communications et la sécurité de leurs concitoyens¹⁸.

Le Hainaut, avec ses 56 % d'analphabètes, se présente alors comme la province wallonne la plus illettrée. Devant une telle situation, l'État, en 1866, décide de la création d'une École normale à Mons. L'établissement, conçu par Joseph Hubert, l'architecte communal, est inauguré en 1876. La Ville construit également à cette époque les écoles primaires des Arquebusiers (filles) et des Arbalestriers (garçons).

Dans le domaine de la santé, Joseph Hubert réalise les plans de l'hôpital civil qui accueille les malades à partir de 1875. Pour les maladies mentales, l'hospice créé en 1866 au chemin du Chêne aux haies est réservé aux femmes. Au service de la santé publique, la Province de Hainaut décide de la construction d'un Institut de bactériologie en 1898 puis d'un Institut d'hygiène et de bactériologie. Achevée en 1911, cette nouvelle structure s'engage dans la lutte contre les maladies contagieuses, se préoccupe de la santé des mineurs et des problèmes de pollution.

Malgré la construction de la machine à eau (1870-1871), l'ensemble de la population ne dispose pas à cette époque de l'eau courante à domicile. Pour cette raison, un établissement de bains-douches ouvre ses portes en 1909 et connaît immédiatement un grand succès. De nombreux hospices existent à Mons depuis le Moyen Âge. Mais des bâtiments répondant aux nouvelles normes d'hygiène voient le jour au début du XX^e siècle : l'hospice Henry Glépin accueille les vieillards des deux sexes tandis que l'hospice des Kanquennes est réservé aux femmes indigentes. Notons également qu'une crèche est ouverte à la place du Béguinage en 1892. Une vingtaine de berceaux reçoivent les enfants âgés de quinze jours à deux ans et demi. Le bien-être de la population s'accroît donc durant cette période.



Les communications connaissent également de profonds bouleversements. Rue de Nimy, l'hôtel des postes installé en 1866 devient vite trop petit. Il est remplacé au début du xx^e siècle par un bâtiment néogothique toujours visible actuellement. Le chemin de fer se généralise en Belgique et une nouvelle gare est inaugurée en 1871. Pour que la population montoise puisse profiter du téléphone, il faudra attendre la construction, en 1901, de l'hôtel des téléphones sur la place du Marché aux poulets. 500 Montois sont déjà reliés au téléphone avant la Première Guerre mondiale.

Enfin, une prison est inaugurée à Mons en 1867 pour lutter contre le crime et la délinquance. Elle est construite selon les normes d'Édouard Ducpétiaux pour qui le système cellulaire où le détenu se retrouve seul permet l'amendement du prisonnier.

La ville peut affronter les défis du xx^e siècle.

Gérard WAELPUT